

G & V Immobilière s.à r.l.

Agence Immobilière GUZZO & VARELAS

BAREME DES COMMISSIONS

VENTE

Nos commissions pour la vente s'élèvent à :

3% + TVA 17%

Cette commission est due :

- par le vendeur qui signe le mandat de vente avec l'agence
- Par l'acquéreur qui signe un mandat de recherche

LOCATION D'UN BIEN

Les frais d'agence pour la location s'élèvent à :

1 loyer mensuel + TVA 17 %

Ces frais sont à la charge du locataire

L'ESTIMATION D'UN BIEN

Les frais d'agence pour l'estimation d'un bien s'élèvent à :

5 € TTC/m² (Frais minimum de 250 € TTC)

L'estimation est gratuite si le client signe un mandat de vente

L'ETAT DES LIEUX

Les frais d'agence pour un état des lieux s'élèvent à :

2,50 € TTC/m² (Frais minimum de 100 € TTC)

L'état des lieux est gratuit si le client signe un mandat de location